



COMPTE-RENDU
de la commission CSP, Écologie et Paysage
du jeudi 29 janvier 2015

Présents :

Membres élus de la commission

- **Guy BRACHET**, Vice-président du Syndicat de l'Orge, Maire-adjoint de Breuillet,
- **Jean-Pierre DUPERRON**, Vice-président du Syndicat de l'Orge, Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseiller municipal de Ste-Geneviève-des-Bois),
- **Philippe JADOT**, Délégué Ballainvilliers,
- **Adèle VILLECHEVROLLE**, Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (Maire-adjointe de Viry-Chatillon).

Associations membres de la commission

Association Agrée pour la Protection de la Pêche et du Milieu Aquatique (AAPPMA) / Ste-Geneviève-des-Bois	Jean-Claude ROUGERIE
Association de Défense de l'Environnement et de Maîtrise de l'Urbanisme de Brétigny - (ADEMUB) / Brétigny-sur-Orge	Claude ROMECE
Association Histoire Nature Environnement Leuvillois (AHNEL) et Essonne Nature Environnement (ENE)	Annick NANTY
Association Les Amis du Parc du Perray / Ste-Geneviève-des-Bois	Pierre ANDRIEU
Association Les Amis du Parc du Perray / Ste-Geneviève-des-Bois	François OLIVIÉ
Association Urbanisme et Qualité de Vie / Villemoisson-sur-Orge	Marguerite PURSER
Elan Savigny Environnement	Françoise GIRAUD
Fédération de Pêche	Daniel GENAU
Les Portes de l'Essonne Environnement	Bernard MERIGOT
NaturEssonne	Odile CLOUT

Collectivités territoriales

- **Ghyslaine FARNAULT**, chargée de l'étude et de l'aménagement des sites communaux, intercommunaux et privés au **Conseil général de l'Essonne**,
- **Tiphaine GOURLAY**, animatrice de la **Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette (CLE)**.

Agents du Syndicat de l'Orge

- **Nathalie LACHIZE**, chargée du plan de gestion au service « prospective et études des milieux »
- **Hugo LEHMANN**, chargée des berges privées
- **Angélique MEYNIER**, chargée du plan de gestion au service « prospective et études des milieux »
- **Philippe MONCAUT**, responsable du service « prospective et études des milieux »
- **Michel VALOIS**, **Directeur général adjoint chargé des milieux naturels.**



SYNDICAT DE L'ORGE

Excusés :

- Michel BITTER, Association LPO,
- Jean-Claude DUVAL, Association NaturEssonne,
- Huguette LANGER, Élu - Communauté d'agglomération du Val d'Orge (Conseillère municipale de Villiers-sur-Orge),
- Nathalie PETITJEAN, chargée de prospective territoriale Essonne – Agence des Espaces Verts (AEV),
- Olivier THOMAS, Élu - Vice-président du Syndicat de l'Orge – Président de la commission – Maire de Marcoussis.

Ordre du jour :

- **Plan de gestion de la vallée de l'Orge : bilan 2014 et programmation 2015**

La commission s'est réunie le jeudi 29 janvier 2015 à 15h30 dans les locaux du SIVOA.

Bilan 2014 et programmation 2015 du plan de gestion de la vallée de l'Orge

Un diaporama est présenté à deux voix par Angélique MEYNIER et Nathalie LACHIZE, du service « prospective et études des milieux ».

Pour atteindre un meilleur état écologique de la vallée tout en respectant les usages et le paysage, et créer une véritable cohérence de gestion à l'échelle du territoire, le Syndicat de l'Orge a élaboré et validé en 2013 un plan de gestion écologique de la vallée.

A la suite de la première année 2014 de mise en œuvre, le bilan et la programmation 2015 sont présentés pour avis aux membres de la commission.

Principaux points et questions abordés

Quel est le bilan de la fauche en 2014 ?

Au total, ce sont **près de 12,79 ha** d'Athis-Mons à Leuville-sur-Orge, et de Linas à Marcoussis qui ont été fauchés une à deux fois, en juin et septembre selon les sites et la dynamique de végétation. Les principaux enjeux liés à la fauche sont :

- **la création d'habitats pour des insectes, des oiseaux et nouvelles espèces floristiques,**
- **la gestion et la valorisation des ressources naturelles (pour le bétail, paillage ou compost),**
- **l'éducation du grand public à l'environnement et le rappel des pratiques agricoles,**
- **l'absence de coûts d'exportation.**

En 2014, le Syndicat a opté pour l'achat de matériel de fauche neuf ou d'occasion ; faucheuse, faneuse, andaineuse, presse pour un montant total de 70 000 € HT. Sans le matériel adéquat à disposition, il aurait été difficile de faucher en si peu de temps, pendant les fenêtres météo favorables et à un faible coût.

Cet investissement pourra être amorti sur 10 à 15 ans par la vente de foin car des débouchés locaux ont été trouvés auprès des poneys clubs, des associations de garde de chevaux etc.



SYNDICAT DE L'ORGE

Conformément aux tarifs votés en Bureau Syndical à l'été 2014, **les recettes se sont élevées à 5 000 € en 2014** pour un total de :

- 126 bottes de foin livré au Poney Club de Lormoy à 140 € TTC / tonne,
- 55 bottes de Paille livrée au Poney Club de Lormoy à 80 € TTC/tonne,
- 7 bottes de foin sur site à 110 € TTC / tonne à M. Andrieu au Perray.

Chaque botte pesant 250 kg, le poids total est de 47 tonnes.

NB : 2 bottes perdues à cause du vandalisme (jetées dans l'Orge à Epinay).

Quel est le bilan de la tonte en 2014 ?

La tonte sans ramassage comprend le bord de la rivière et les prairies d'agrément destinées au public **sur 11,4 ha (tonte régulière 4 à 5 fois par an par broyage).**

La tonte annuelle écologique sur 3,02 ha est réalisée uniquement pour éviter le boisement.

La tonte avec ramassage comprend les bassins secs et d'autres zones nécessitant un entretien plus soutenu, **sur 3,97 ha (2 à 3 fois par an).**

Cette année 2014, le plan de tonte a subi des modifications suite à l'application du plan de gestion de la vallée de l'Orge aval. Certaines zones tondues ne le sont plus pour protéger certains secteurs de l'intrusion du public, et inversement certains sites ont été rouverts et entretenus plus régulièrement pour favoriser l'accueil.

Bilan de la tonte sans ramassage

Il faudra faire davantage attention aux tontes autour des équipements techniques : échelles de mesures, débitmètres, vannes, points d'ancrage anti-pollution et accès au collecteur.

Bilan de la tonte avec ramassage

La tonte ramassage se réduit. Elle demeure gourmande en temps, mais réduite en déchets. Elle reste indispensable pour l'entretien de certains types d'espaces dédiés à l'accueil du public ou à usage hydraulique.

Le poids du gazon ramassé en 2014 est de 64,14 tonnes ; soit 41 tonnes de moins qu'en 2013. La tendance à la diminution constante du tonnage de gazon depuis 2004 se révèle cette année être une véritable chute en raison du passage à la fauche sur des surfaces importantes.

Quel est l'intérêt de lutter contre l'érable négundo ?

Les espèces, comme l'ailante et l'érable négundo, considérées comme espèces exotiques envahissantes, sont aujourd'hui « banales » dans la vallée de l'Orge. Leur développement mérite cependant d'être contrôlé.

« Introduite en Europe pour agrémenter les espaces verts de zones urbaines, l'essence est devenue une plante envahissante colonisant les vallées alluviales dans les secteurs humides. L'espèce forme un couvert dense empêchant la croissance d'autres espèces. Cela conduit à une banalisation des milieux et constitue une menace pour la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes ».

Pourquoi suivre les papillons plus que les abeilles ?

En parallèle du suivi floristique, un suivi des papillons de jour ou rhopalocères sera réalisé dès 2015.

Papillons = espèces « bio-indicatrices » (grande réactivité aux changements environnementaux).

Les objectifs sont de mieux connaître la biodiversité et son évolution à l'échelle locale, de s'intégrer dans une dynamique d'échange, et de mesurer l'impact de notre gestion sur le milieu naturel.

Abeilles=sentinelles de la pollinisation.

Les abeilles participent à près de 80% de la pollinisation des espèces, et donc sont indispensables à la survie, l'évolution et la reproduction des plantes. C'est pourquoi, le Syndicat de l'Orge s'intéressera dans un deuxième temps à cet insecte sauvage ou de plus en plus « domestique » dans notre vallée.



SYNDICAT DE L'ORGE

Les gîtes à chauve souris sont-ils fréquentés ?

Les premiers résultats du suivi de ces gîtes seront disponibles à la fin de l'année 2015.

La remise à l'air libre de l'Orge dans la traversée de Juvisy est-elle d'actualité ?

Cette réouverture est en effet toujours d'actualité et fait partie des objectifs à long terme pour le Syndicat de l'Orge. Cette opération ambitieuse est abordée dans le cadre des réunions d'élaboration du projet de tramway entre Athis-Mons et la gare de Juvisy-sur-Orge où le tracé doit franchir l'Orge, et aussi dans le cadre de la remise en état des collecteurs accueillant actuellement le cours d'eau.

Les Amis du Perray font part de leur attachement à la dénomination « PARC DU PERRAY » et non « ESPACE NATUREL DU PERRAY »

Le site, étant classé « Naturel » dans le PLU de Sainte-Geneviève-des-Bois et inscrit au répertoire des « Espaces Naturels Sensibles » du conservatoire du Département de l'Essonne, portera définitivement le nom « espace naturel du Perray ».

Une visite de la vallée pourrait-elle être organisée ?

Aux beaux jours, une balade commentée d'une demi-journée pourra être proposée aux membres de la commission. Monsieur Michel VALOIS fera une proposition d'organisation lors d'une prochaine commission.

A noter

A voir ! Le nouveau site internet du Syndicat de l'Orge complété et totalement remis en forme : <http://syndicatdelorge.fr/>

La révision du SDAGE Seine-Normandie et l'élaboration du Plan de Gestion des Risques d'Inondation - PGRI du bassin Seine-Normandie font l'objet, conformément au Code de l'Environnement, d'une consultation du public jusqu'au 18 juin 2015.

Donner votre avis à partir du lien: <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Les deux diaporamas et les plans présentés sont accessibles sur l'Extranet Élus.

Pour ce faire, il faut se connecter par l'intermédiaire du lien « Espace privé » sur le site internet du Syndicat de l'Orge.

Une fois connectés, vous pourrez accéder aux documents par le biais de ce lien :

<https://sivoa91.sharepoint.com/extranet-elus/Commission%20CSP%20Ecologie%20et%20Paysage>